

COMMUNE DE MANONCOURT EN WOEVRE
Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL DU 08/06/2019

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué le 4 juin 2019, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Manoncourt-en-Woëvre, le samedi 8 juin 2019 à dix heures et trente minutes, sous la présidence de Madame PIERSON Chantal, Maire.

Etaient présents : M.J. LAMY - P.HIPPERT - C.VOSGIEN - Ch. PIERSON

Excusés : S.THEVENIAUT – C. VUILLAUME – F. GILBERT – E. SPINDLER

Pouvoirs : S.THEVENIAUT à Ch.PIERSON

Après appel nominal des présents, Madame la Maire constate l'absence de plus de la moitié des membres du conseil municipal en exercice.

En application de l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales, disposant que « le conseil municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente », Madame la Maire déclare que le conseil municipal se trouve dans l'impossibilité de pouvoir délibérer.

Elle renvoie la séance au **MERCREDI 12 JUIN 2019 à 20H30**. Une nouvelle convocation sera adressée aux conseillers municipaux avec le même ordre du jour. La séance pourra alors se tenir sans condition de quorum.

